



Tobler[®]
Échafaudage. Coffrage.



MATO Z

Accessoires pour échafaudage.
Swiss Technology.

La gamme d'accessoires complète.





Rien n'est impossible !

MATO Z est une gamme d'accessoires répondant à pratiquement toutes les attentes, et ce tant pour nos propres systèmes d'échafaudage MATO -8 que pour la plupart des « systèmes d'autres marques » courants.

Elle comprend des planchers, du matériel d'ancrage, des ferrures, des pieds réglables et des colliers, mais aussi des escaliers, des garde-corps pour toiture plate, des consoles à poulie et bien plus encore.

Qualité suisse – naturellement contrôlée par la SUVA.

La sécurité est au premier plan dans le développement de tous les produits MATO. Nous nous conformons aux dispositions de sécurité rigoureuses de la SUVA et accordons une importance capitale à une fabrication d'une qualité irréprochable.

Nos produits font l'objet d'un contrôle externe permanent par le Karlsruhe Institute of Technology (KIT), ainsi que par l'Institut allemand pour les techniques du bâtiment.

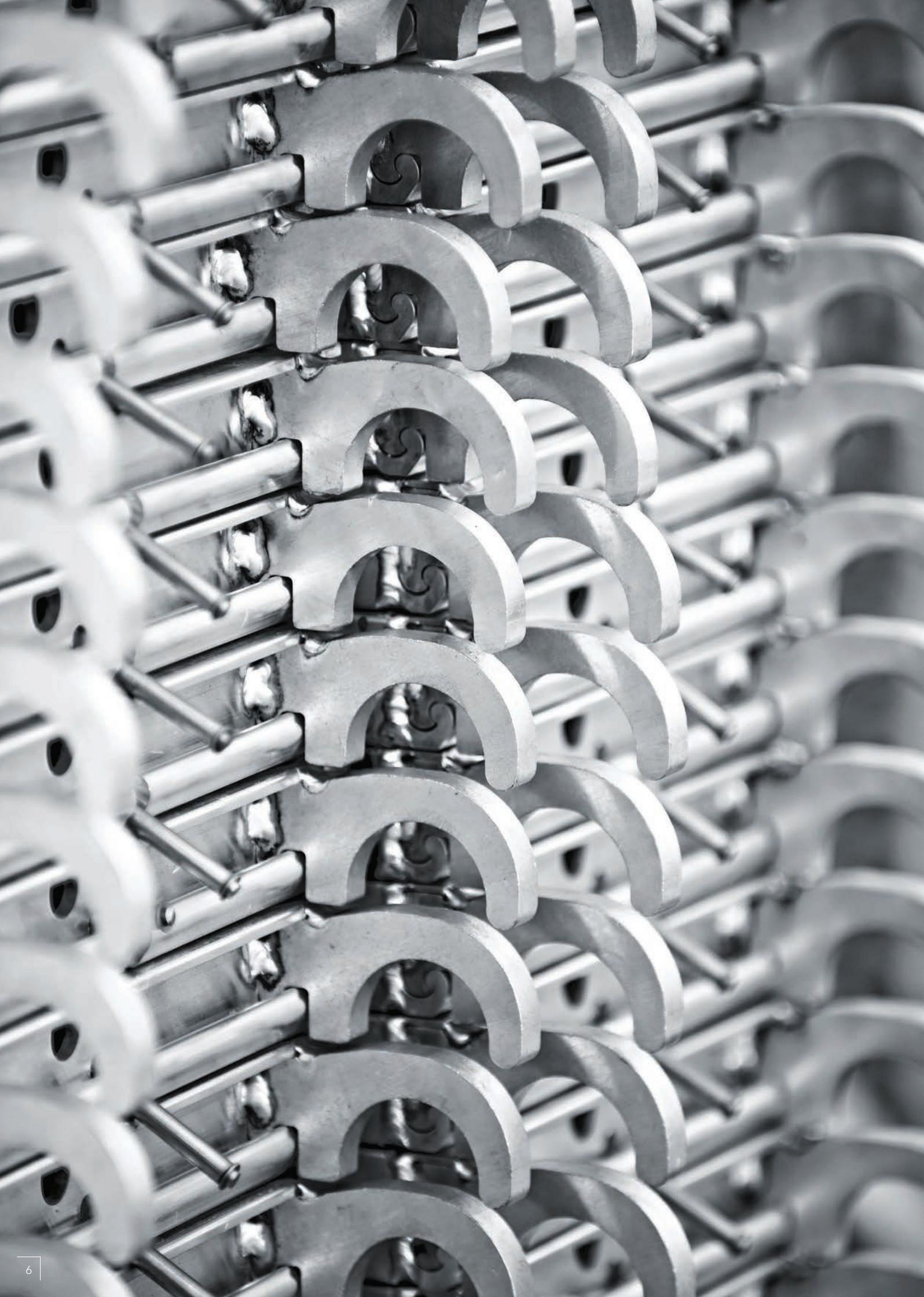
Sommaire

de A à Z



Sommaire

P rotection antichute	Page	26	G arde-corps pour rive de toit/serre-chevron	Page	26
C ollier d'ancrage	Page	15	C ollier parallèle	Page	15
Consoles à poulie	Page	22	V is à œillet	Page	12
Plancher de compensation	Page	10	Connecteur	Page	14
A ncrage de balcon	Page	12	B oulon à écrous	Page	20
Plancher en aluminium	Page	7	Poutre haute résistance	Page	17
Plancher en aluminium	Page	8	Cheville de sécurité	Page	12
Plancher en aluminium à trappe et échelle	Page	9	G rille de protection	Page	26
Plancher en bois	Page	9	Escaliers	Page	21
Plancher en tôle d'acier	Page	10	Porte d'escalier	Page	22
Rack à planchers	Page	8	P outre de franchissement	Page	16
Goujon avec épingle de sécurité	Page	20	T ige d'ancrage	Page	12
Collier support de plinthe	Page	15	Connecteur pour poutre de franchissement	Page	19
C onsole pour échafaudage de toiture	Page	25	Poutre rectangulaire en aluminium	Page	18
Collier pivotant	Page	13	C ollier de traction	Page	14
Poutre triangulaire	Page	17	Accessoires pour colliers à vis	Page	16
J onction d'angle pour poutre rectangulaire	Page	18	T ube d'échafaudage en aluminium	Page	27
G arde-corps pour toiture plate	Page	25	Tube d'échafaudage en acier	Page	27
Console pour garde-corps pour toiture plate	Page	24	Clé à cliquet pour échafaudage	Page	20
Semelle pour poutre rectangulaire	Page	18	Échelles d'échafaudage et de pignon	Page	22
T ube d'échafaudage en aluminium	Page	27	Pied réglable	Page	11
Tube d'échafaudage en acier	Page	27	Tête à fourche fileté	Page	11
Clé à cliquet pour échafaudage	Page	20	D emi-collier	Page	14
Échelles d'échafaudage et de pignon	Page	22	C ollier à griffes	Page	15
Pied réglable	Page	11	Profilés de tête et de jonction	Page	8
Tête à fourche fileté	Page	11	Collier orthogonal	Page	13
D emi-collier	Page	14	Collier pour tubes de pied	Page	15
C ollier à griffes	Page	15	P asserelles	Page	23
Profilés de tête et de jonction	Page	8	Roue pivotante avec frein d'arrêt	Page	11
Collier orthogonal	Page	13			
Collier pour tubes de pied	Page	15			



Plancher en aluminium

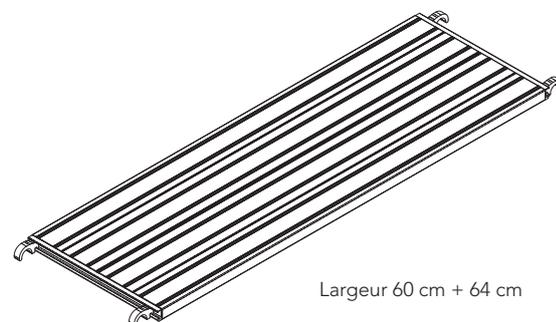
- Numéro d'homologation DIBt Z-8,937
- Plancher en aluminium en version pleine
- Poids faible et manutention simple pour un montage facile
- Faible hauteur d'empilage de 45 mm
- Avec protection contre le vent
- 50 pièces par botte



Charge utile kg/m ²	Longueur en cm	Largeur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
✓ 600	70	64	6,1	Z-120070
✓ 600	100	64	8,1	Z-120100
✓ 600	125	64	9,7	*Z-120125
✓ 600	150	64	11,3	Z-120150
✓ 600	200	64	14,5	Z-120200
✓ 450	250	64	17,8	Z-120250
✓ 200	300	64	21	Z-120300

* Uniquement sur commande

✓ Contrôlé pour pont de ferblantier et filet de toit



- Plancher avec largeur de crochet de 14 mm

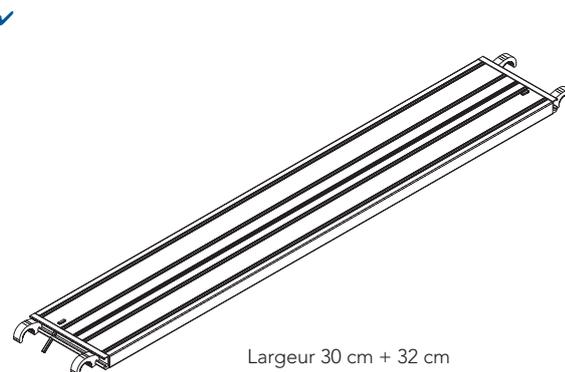
Charge utile kg/m ²	Longueur en cm	Largeur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
600	65	60	5,3	Z-111065
600	70	60	5,6	Z-111070
600	100	60	7,4	Z-111100
600	125	60	8,9	*Z-111125
600	150	60	10,5	Z-111150
600	200	60	13,6	Z-111200
450	250	60	16,6	Z-111250
200	300	60	19,7	Z-111300

* Uniquement sur commande

- Version avec largeur de crochet de 20, 25 et 38 mm

Charge utile kg/m ²	Longueur en cm	Largeur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
✓ 600	70	32	3,8	Z-126070
✓ 600	100	32	5	Z-126100
✓ 600	125	32	5,9	*Z-126125
✓ 600	150	32	6,9	Z-126150
✓ 600	200	32	8,8	Z-126200
✓ 450	250	32	10,8	Z-126250
✓ 200	300	32	12,7	Z-126300
✓ 200	350	32	19,6	Z-126350

* Uniquement sur commande



- Plancher avec largeur de crochet de 14 mm

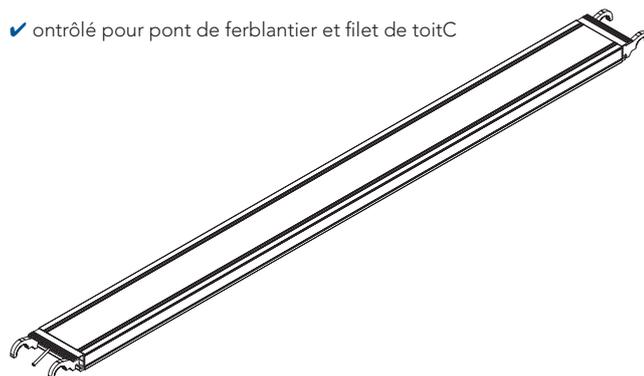
Charge utile kg/m ²	Longueur en cm	Largeur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
600	65	30	3,2	Z-116065
600	70	30	3,4	Z-116070
600	100	30	4,5	Z-116100
600	125	30	5,4	*Z-116125
600	150	30	6,3	Z-116150
600	200	30	8,2	Z-116200
450	250	30	10	Z-116250
200	300	30	11,9	Z-116300
200	350	30	19,5	Z-116350

* Uniquement sur commande

Plancher en aluminium

Charge utile kg/m ²	Longueur en cm	Largeur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
✓ 600	65	20	2,8	Z-119065
✓ 600	70	20	2,9	Z-119070
✓ 600	100	20	3,7	Z-119100
✓ 600	125	20	4,4	Z-119125
✓ 600	150	20	5,1	Z-119150
✓ 600	200	20	6,6	Z-119200
✓ 450	250	20	8	Z-119250
✓ 300	300	20	9,4	Z-119300

✓ contrôlé pour pont de ferblantier et filet de toitC



Charge utile kg/m ²	Longueur en cm	Largeur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
600	65	15	2,8	Z-118065
600	70	15	2,9	Z-118070
600	100	15	3,6	Z-118100
600	125	15	4,5	Z-118125
600	150	15	4,8	Z-118150
600	200	15	6,1	Z-118200
600	250	15	7,3	Z-118250
600	300	15	8,6	Z-118300

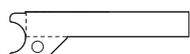
En cas de consoles et de filets de toit, tous les planchers doivent être sécurisés au moyen des protections contre le vent intégrées aux planchers. L'article 1-272012 est une variante.

Profils de tête et de jonction adaptés à tous les systèmes

- Autres versions disponibles
- Les pièces de tête peuvent s'adapter à tous les systèmes d'échafaudage



Numéro d'homologation : DIBT Z-8,1-930



MATO 53



MATO 61



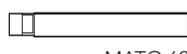
MATO 54



MATO 51



MATO 66



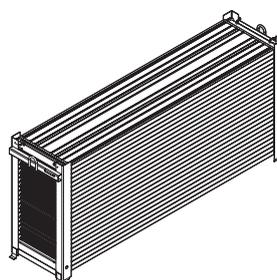
MATO 62



Rack à plancher

- Rack à plancher de type Tobler
- En 2 pièces pour 24 planchers

Hauteur en cm	Largeur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
120	60	4,2	Z-210250



Plancher en aluminium à trappe et échelle

- Avec protection contre le vent
- 38 pièces par botte
- Hauteur d'encombrement 65 mm
- La surface de passage se compose d'un profil en caisson
- Les longueurs 200 cm et 150 cm sont uniquement disponibles chez Tobler ; échelle étirable

Charge utile kg/m ²	Longueur en cm	Largeur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
✓ 300	150	64	21,7	Z-124150
✓ 300	200	64	24	Z-124200
✓ 200	250	64	28	Z-124250
✓ 200	300	64	31,4	Z-124300



✓ ontrôlé pour pont de ferblantier et filet de toitC

- Plancher avec largeur de crochet de 14 mm

Charge utile kg/m ²	Longueur en cm	Largeur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
300	150	60	20,3	Z-114150
300	200	60	23,2	Z-114200
200	250	60	28,2	Z-114250
200	300	60	31,6	Z-114300

Plancher en bois

- Plancher à collage multiple en bois massif
- Les deux extrémités sont dotées de profilés d'accrochage rivetés
- Épaisseur du bois : 35 mm
- 25 pièces par botte

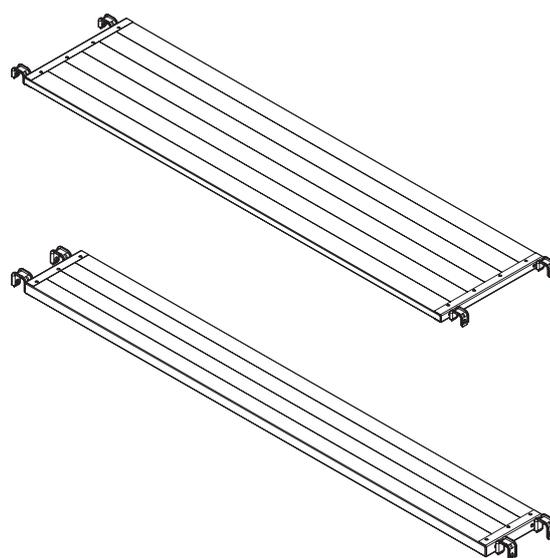
Charge utile kg/m ²	Longueur en cm	Largeur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
450	150	60	20	*Z-410150
450	200	60	24	*Z-410200
200	250	60	28	*Z-410250

* Uniquement sur commande

- Épaisseur de bois 48 mm
- 40 pièces par botte

Charge utile kg/m ²	Longueur en cm	Largeur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
600	150	30	11	*Z-416150
450	200	30	14	*Z-416200
450	250	30	19	*Z-416250
200	300	30	23	*Z-416300

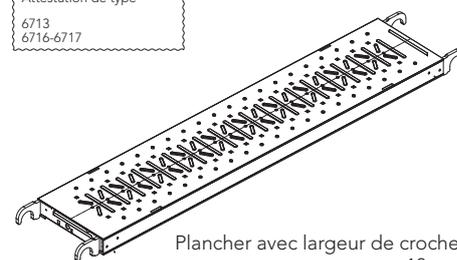
* Uniquement sur commande



Plancher en tôle d'acier

- Plancher en tôle d'acier zingué, perforé, avec support tubulaire
- Surface de passage à relief
- Avec protection contre le vent
- 68 pièces par botte pour une hauteur de 60 mm (longueur jusqu'à 300 cm inclus)

Charge utile kg/m ²	Longueur en cm	Largeur en cm	Hau- teur mm	Poids en kg	Réf. de commande
✓ 600	65	30	60	5,3	Z-218065
✓ 600	70	30	60	5,5	Z-218070
✓ 600	100	30	60	6,9	Z-218100
✓ 600	150	30	60	9,4	Z-218150
✓ 600	200	30	60	11,8	Z-218200
✓ 450	250	30	60	14,2	Z-218250
✓ 300	300	30	60	16,6	Z-218300

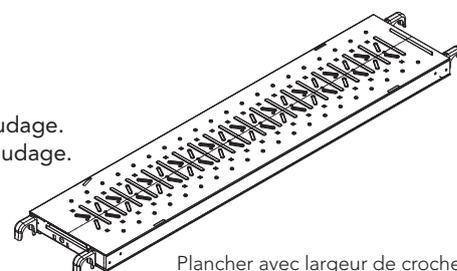


Plancher avec largeur de crochet 10 mm

- Plancher en tôle d'acier zingué, perforé, avec support tubulaire
- Surface de passage à relief
- Avec protection contre le vent
- 51 pièces par botte pour une hauteur de 60 mm

Charge utile kg/m ²	Longueur en cm	Largeur en cm	Hau- teur mm	Poids en kg	Réf. de commande
✓ 600	70	32	60	5,5	Z-226070
✓ 600	100	32	60	6,9	Z-226100
✓ 600	150	32	60	9,4	Z-226150
✓ 600	200	32	60	11,8	Z-226200
✓ 450	250	32	60	14,2	Z-226250
✓ 300	300	32	60	16,6	Z-226300

✓ Contrôlé pour pont de ferblantier et filet de toit



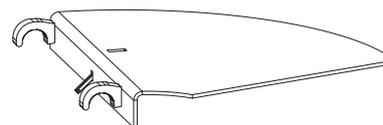
Plancher avec largeur de crochet 25 mm

Nos planchers en tôle d'acier sont également disponibles pour d'autres types d'échafaudage. Contactez-nous ! Nous vous fournissons les planchers adaptés à votre système d'échafaudage.

Plancher de compensation

- Pour la réalisation d'angles
- Compatible avec MATO 1, MATO 2 et MATO 8

Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
55	6	Z-165055



Pied réglable

- À filetage roulé
- Diamètre du filetage 38 mm
- Charge utile 5 tonnes
- 250/400 pièces par palette

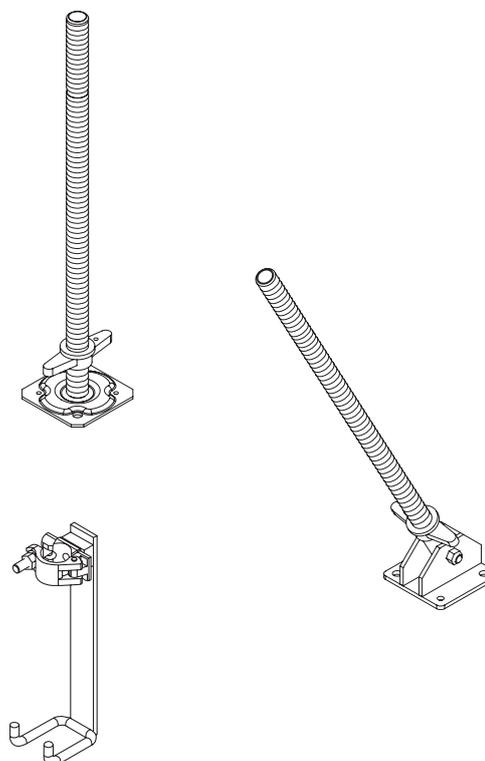
Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
30	2,7	Z-520030
50	3,4	Z-520050
60	4	Z-520060
80	4,4	Z-520080
95	4,7	Z-520095
120	7,8	Z-520120
150	8,4	Z-520150

- Avec semelle pivotante

Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
100	5,6	Z-521100
120	8,3	Z-521130

- Fixation de la fourche
- Acier zingué

Poids en kg	Réf. de commande
2,3	Z-522040



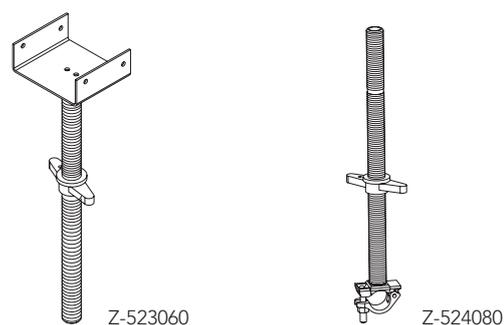
Tête à fourche filetée

- Avec tête pour le logement des lattes en bois
- Charge utile 5 tonnes

Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
60	4,1	Z-523060

- Pour le nivellement sur poutres ou constructions tubulaires

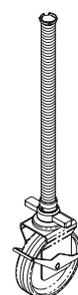
Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
80	3,2	Z-524080



Roue pivotante avec frein d'arrêt

- Avec filetage et vis de serrage
- Diamètre des roulettes 20 cm
- EN-1004

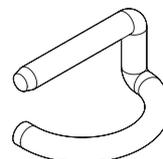
Capacité de charge fixe en kg	Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
1190	80	8	Z-525020
1600	80	8	Z-525750



Cheville de sécurité

- Zinguée
- 200 pièces par paquet/10 000 pièces par palette

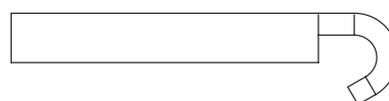
∅ Diamètre en mm	Poids en kg	Réf. de commande
9	0,1	Z-528009
13	0,2	Z-528013



Tige d'ancrage

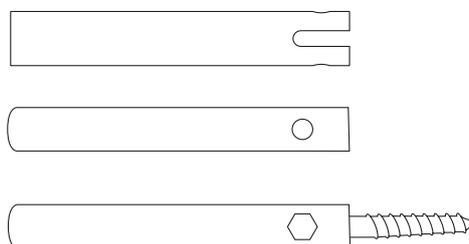
- Avec crochet
- 100 pièces par paquet

Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
20	1,2	Z-530020
30	1,5	Z-530030
50	2,3	Z-530050
80	3,4	Z-530080
100	4,1	Z-530100
120	4,8	Z-530120
150	5,9	Z-530150



- Douille sans vis à œillet
- 100 pièces par paquet

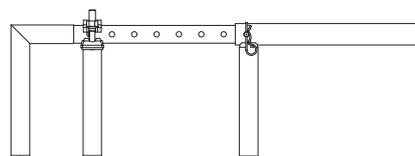
Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
20	0,8	Z-531020
30	1	Z-531030
50	1,5	Z-531050
80	2,3	Z-531080



Ancrage à balcon

- Tube d'acier 48,3mm avec revêtement en caoutchouc

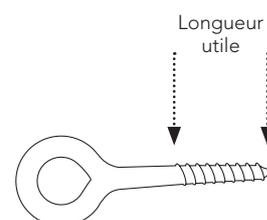
Poids en kg	Réf. de commande
6,2	Z-534075



Vis à œillet

- Zinguée
- 50 pièces par paquet

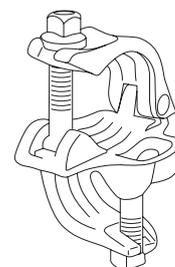
∅ en mm	Longueur en mm	Longueur utile en mm	Poids en kg	Réf. de commande
12	90	15	0,1	Z-533090
12	120	45	0,1	Z-533120
12	160	85	0,2	Z-533160
12	190	115	0,3	Z-533190
12	230	155	0,3	Z-533230
12	300	225	0,4	Z-533300
12	350	275	0,5	Z-533350
12	450	375	0,6	Z-533450



Collier orthogonal

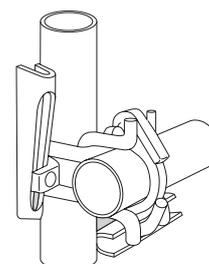
- À vis
- Zingué
- 750/1000 pièces par paquet

Dimensions en mm	Ouverture de clé	Poids en kg	Réf. de commande
48/48	19	1,2	Z-540148
48/48	22	1,2	Z-540248



- Colliers de réduction à vis
- 750/1000 pièces par paquet

Dimensions en mm	Ouverture de clé	Poids en kg	Réf. de commande
48/34	22	0,9	Z-540234
48/38	22	1	Z-540238
48/42	22	1,1	Z-540242
48/60	22	1,5	Z-540260
48/76	22	1,6	Z-540276



- À clavette
- 750 pièces et 1000 pièces par paquet

Dimensions en mm	Poids en kg	Réf. de commande
48/48	1,6	Z-541048

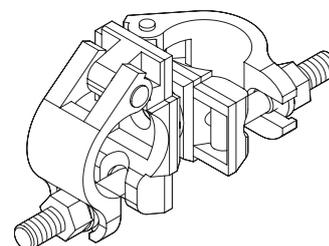
Collier pivotant

- À vis
- Zingué
- 750/1000 pièces par paquet

Dimensions en mm	Ouverture de clé	Poids en kg	Réf. de commande
48/48	19	1,3	Z-542148
48/48	22	1,3	Z-542248

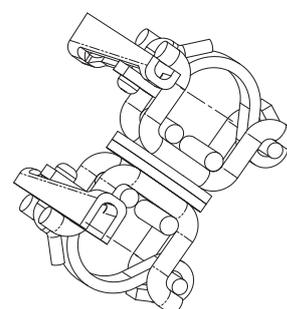
- Colliers de réduction à vis
- 750 pièces ou 1000 pièces par paquet

Dimensions en mm	Ouverture de clé	Poids en kg	Réf. de commande
48/34	22	1,1	Z-542234
48/38	22	1,2	Z-542238
48/42	22	1,2	Z-542242
48/60	22	1,7	Z-542260
48/76	22	1,8	Z-542276



- À clavette
- 750 pièces ou 1000 pièces par paquet

Dimensions en mm	Poids en kg	Réf. de commande
48/48	1,8	Z-543048



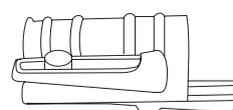
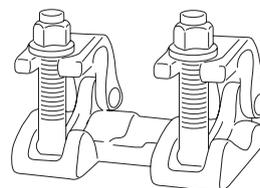
Collier de traction

- À vis
- Zingué
- 600 pièces par paquet

Ouverture de clé	Poids en kg	Réf. de commande
22	1,6	Z-544022

- À clavette

Poids en kg	Réf. de commande
1,5	Z-544020



Connecteur

- Zingué
- 500 pièces par paquet

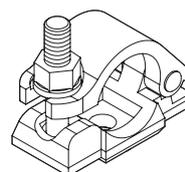
ø en mm	Poids en kg	Réf. de commande
48,3	1,2	Z-544015



Demi-collier

- À souder ; plaque de base noire non zinguée
- Avec vis, couvercle, rivet et écrou SW 22, zingués
- En pièces détachées
- 1500 pièces par paquet

ø en mm	Poids en kg	Réf. de commande
48	0,7	Z-540010

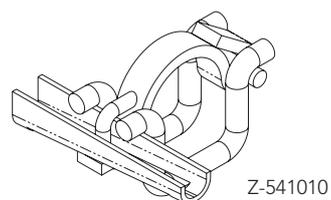


- Complètement zingué et monté
- Avec vis, couvercle, rivet et écrou SW 22

ø en mm	Poids en kg	Réf. de commande
48	0,7	Z-540011

- À clavette
- Non zingué
- 1500 pièces par paquet

Poids en kg	Réf. de commande
0,7	Z-541010
0,8	Z-541011

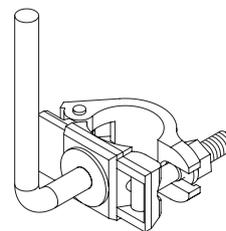


Z-541010

Collier support de plinthe

- Zingué
- 100 pièces par paquet

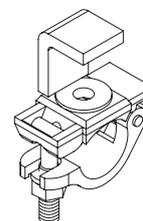
Ouverture de clé	Poids en kg	Réf. de commande
19	0,9	Z-550019
22	0,9	Z-550022



Collier à griffes

- Pour fixer les tubes d'échafaudage sur constructions en acier
- 100 pièces par paquet

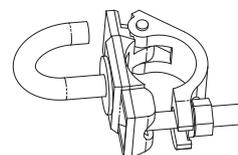
Largeur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
4,5	1	Z-550065
5,8	1,1	Z-550066



Collier d'ancrage

- Peut être monté sur tout cadre d'échafaudage
- La vis à œillet peut être accrochée sans tube intermédiaire

Ouverture de clé	Poids	Réf. de commande
22	1,1	Z-529248

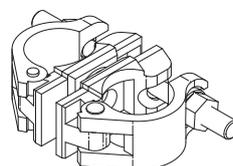


Collier parallèle

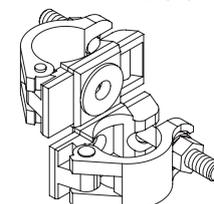
- À vis
- 100 pièces par paquet

Ouverture de clé	Poids en kg	Réf. de commande
19	1,4	Z-545148
22	1,8	Z-545248
22	1,8	Z-547148

Collier parallèle écarteur
Z-547148



Collier parallèle
Z-545248



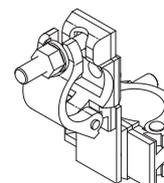
- À clavette
- Zingué
- 100 pièces par paquet

Poids en kg	Réf. de commande
1,4	Z-545048
1,4	Z-547048

Collier pour tubes de pied

- À vis
- Zingué
- Adapté à MATO 1 et à différents systèmes d'autres marques

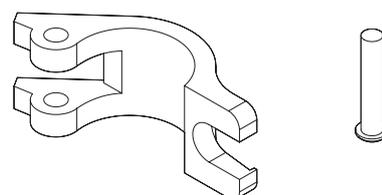
Ouverture de clé	Poids en kg	Réf. de commande
22	1,9	Z-548248



Accessoires pour colliers à vis

- Couverture pour collier
- Avec rivet
- Zingué
- 500 pièces par paquet

ø en mm	Poids en kg	Réf. de commande
48	0,1	Z-540016



- Écrou à embase
- Pour une ouverture de clé de 22 mm
- 500 pièces par paquet/10 000 pièces par palette

Poids en kg	Réf. de commande
0,01	*Z-540022
0,01	**Z-9540022

* galvanisé ; ** zingué à chaud



- Pour une ouverture de clé de 19 mm
- 500 pièces par paquet/10 000 pièces par palette

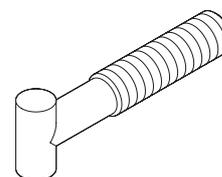
Poids en kg	Réf. de commande
0,01	*Z-540019
0,01	**Z-9540019

*galvanisé ; ** zingué à chaud

- Vis à tête de marteau
- Longueur 68 mm
- 250 pièces par paquet/10 000 pièces par palette

Poids en kg	Réf. de commande
0,1	*Z-540068
0,1	**Z-9540068

*galvanisé ; ** Filetage rapide zingué à chaud



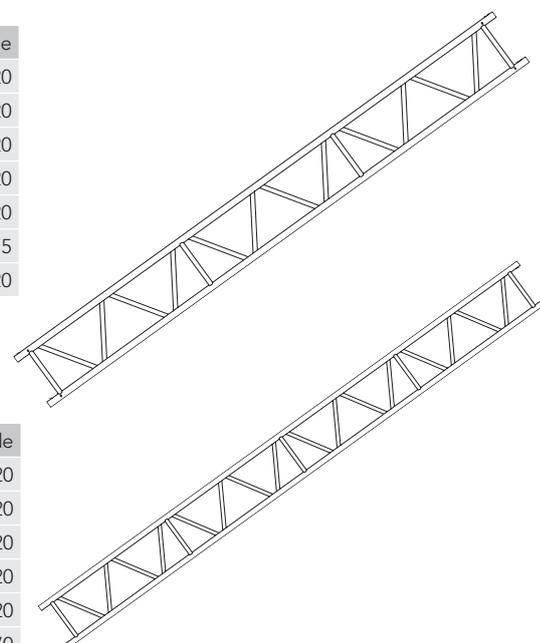
Poutre de franchissement

- En aluminium Ø 48,3 mm pour franchissements à l'intérieur ou à l'extérieur de la dimension modulaire
- 8 pièces par botte

Épaisseur de la paroi en mm	Longueur en cm	Hauteur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
4	220	40	10	Z-560220
4	320	40	14,2	Z-560320
4	420	40	18,1	Z-560420
4	520	40	22,7	Z-560520
4	620	40	26,5	Z-560620
4	775	40	33,6	Z-560775
4	820	40	34,8	Z-560820

- Acier zingué Ø 48,3 mm pour franchissements à l'intérieur ou à l'extérieur de la dimension modulaire
- 8 pièces par botte

Épaisseur de la paroi en mm	Longueur en cm	Hauteur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
3,25	220	40	22,5	Z-562220
3,25	320	40	34	Z-562320
3,25	420	40	43	Z-562420
3,25	520	40	53,8	Z-562520
3,25	620	40	62,5	Z-562620
3,25	700	40	78	Z-562770

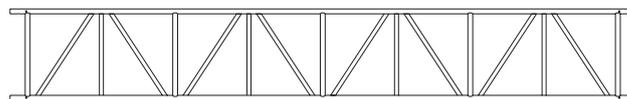


Poutre haute résistance

- Acier zingué Ø 48,3 mm pour franchissements à l'intérieur ou à l'extérieur de la dimension modulaire
- Pour l'absorption de charges élevées

Épaisseur de la paroi en mm	Longueur en cm	Hauteur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
4	160	85	32	*Z-564160
4	320	85	40	*Z-564320
4	420	85	49	*Z-564420
4	520	85	62	*Z-564520
4	620	85	79	*Z-564620

* Uniquement sur commande

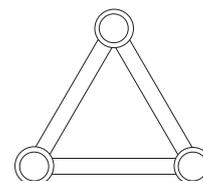


Poutre triangulaire

- Poutre triangulaire en aluminium

Épaisseur de la paroi en mm	Longueur en cm	Largeur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
4	160	20/20/20	16	*Z-566160
4	320	20/20/20	24	*Z-566320
4	420	20/20/20	30	*Z-566420
4	520	20/20/20	36	*Z-566520
4	620	20/20/20	42	*Z-566620
4	820	20/20/20	54	*Z-566820

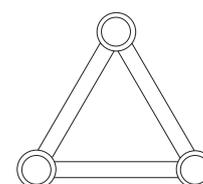
* Uniquement sur commande



- Poutre triangulaire en acier

Épaisseur de la paroi en mm	Longueur en cm	Largeur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
3,25	160	20/20/20	34	*Z-567160
3,25	320	20/20/20	47	*Z-567320
3,25	420	20/20/20	55	*Z-567420
3,25	520	20/20/20	63	*Z-567520
3,25	620	20/20/20	75	*Z-567620
3,25	820	20/20/20	98	*Z-567820

* Uniquement sur commande

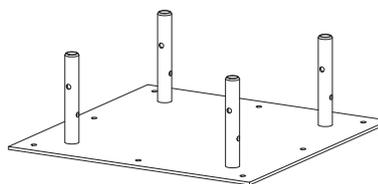


Semelle pour poutre rectangulaire

- En acier
- Peut être vissée sur un socle en béton

Entraxe en cm	Poids en kg	Réf. de commande
50	39,2	*Z-569010

* Uniquement sur commande

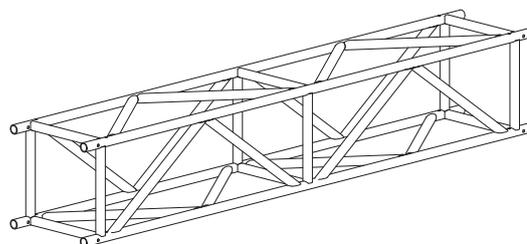


Poutre rectangulaire en aluminium

- Les poutres sont conçues pour une charge maximale de 140 kg/m
- Compatible avec MATO 8

Entraxe en cm	Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
50	160	25	*Z-569160
50	320	38	*Z-569320
50	420	47	*Z-569420
50	520	56	*Z-569520
50	620	65	*Z-569620
50	720	76	*Z-569720
50	820	84	*Z-569820

* Uniquement sur commande

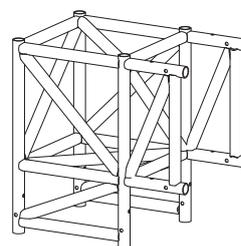


Jonction d'angle pour poutre rectangulaire

- En aluminium

Entraxe en cm	Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
50	50	23	*Z-569050

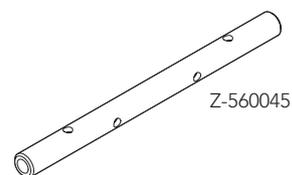
* Uniquement sur commande



Connecteur pour poutre de franchissement

- Connecteur permettant d'allonger les poutres en treillis
- Chacun avec vis transversale ou goujon et douille de serrage
- Version droite

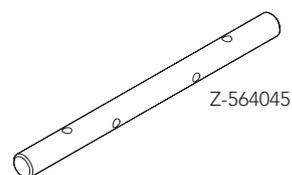
Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
45	2,9	Z-560045



Z-560045

- Pour poutre haute résistance
- Acier rond Ø 38 mm

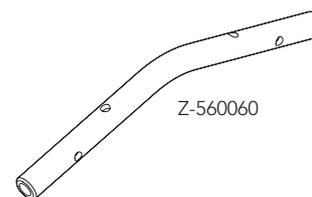
Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
45	8,1	Z-564045



Z-564045

- Coudé pour membrure inférieure

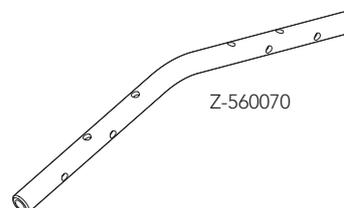
Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
60	3,9	Z-560060



Z-560060

- Coudé pour membrure supérieure
- Pour constructions de toit

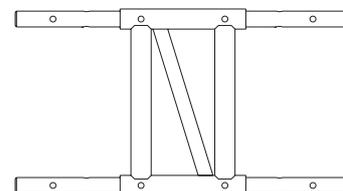
Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
70	4,5	Z-560070



Z-560070

- Connecteur spécifique pour poutre de franchissement

Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
30	14,8	Z-562030



Goujon avec épingle de sécurité

- Pour poutre de franchissement et de toiture provisoire
- Goujon avec épingle de sécurité pour tube de raccordement

ø mm	Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
10	6	0,1	Z-570010
10	8	0,1	Z-570011
12	6	0,1	Z-570012
12	8	0,1	Z-570013

- Goujon
- Compatible avec MATO N

ø mm	Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
12	6	0,1	Z-834001

- Épingle de sécurité
- Compatible avec MATO N

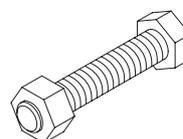
Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
6	0,1	Z-850001



Boulon à écrous

- Pour tubes de raccordement

Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
M 10 x 60	0,1	Z-570060
M 12 x 65	0,1	Z-570065



Clé à cliquet pour échafaudage

- Avec poignée en aluminium

Ouverture de clé en mm	Sens de rotation	Poids en kg	Réf. de commande
22	gauche/droite	0,7	Z-590910
19	gauche/droite	0,7	Z-590914
19/22	gauche/droite	0,8	Z-590912
22	unidirectionnel	0,6	Z-590930



- En fonte avec poignée pointue

Ouverture de clé en mm	Sens de rotation	Poids en kg	Réf. de commande
19/22	gauche/droite	0,7	Z-9590912
22	gauche/droite	0,7	Z-9590910



- Étui pour clé à cliquet pour échafaudage

Réf. de commande
Z-9590934



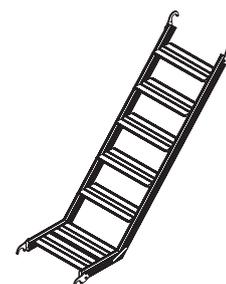
Escaliers

- Antidérapant
- Profondeur de marche de 18 cm
- En aluminium
- 25 pièces par botte

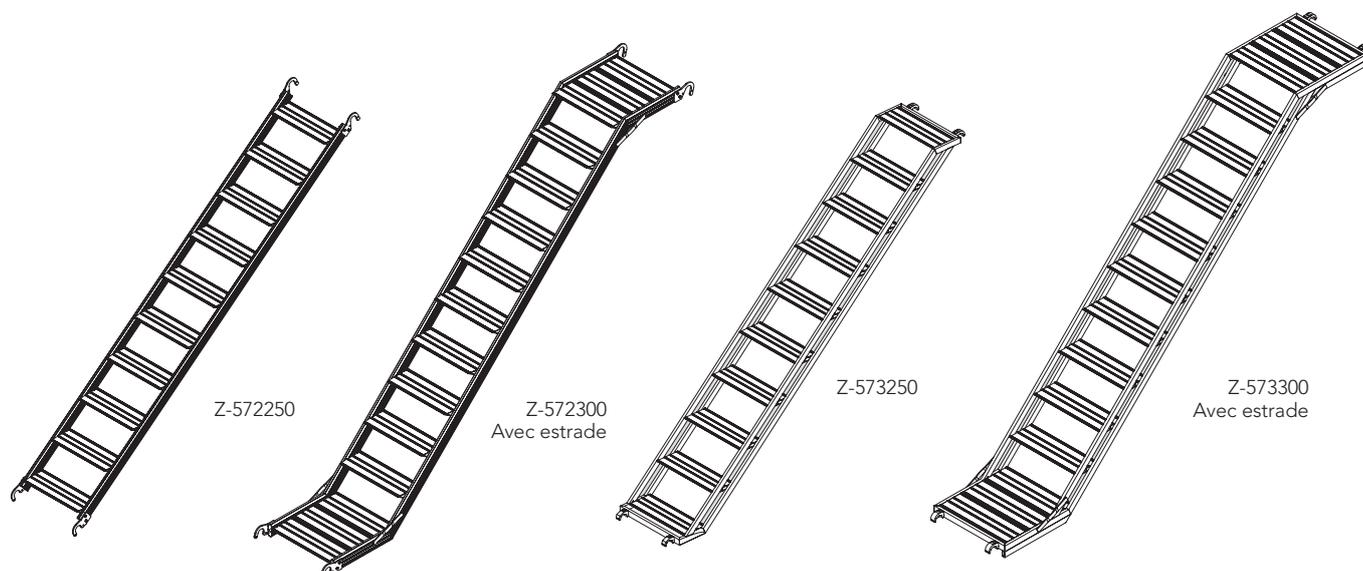
Longueur en cm	Hauteur en cm	Largeur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
150	125	60	12,8	Z-572150
250	200	60	19,8	Z-572250
300	200	60	26	Z-572300

- Avec double limon
- 15 pièces par botte

Longueur en cm	Hauteur en cm	Largeur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
250	200	60	19,9	Z-573250
300	200	60	26	Z-573300
250	200	90	27	Z-574250
150	125	90	22,7	Z-574150



Z-572150



Z-572250

Z-572300
Avec estrade

Z-573250

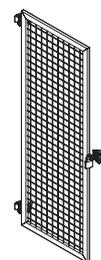
Z-573300
Avec estrade

Tous les escaliers sont compatibles avec MATO 1, MATO 2 et MATO 8.

Porte d'escalier

- Porte d'escalier incluant colliers et cadenas en U
- Adaptée à tout échafaudage

Hauteur en cm	Largeur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
170	60	13,3	Z-579400



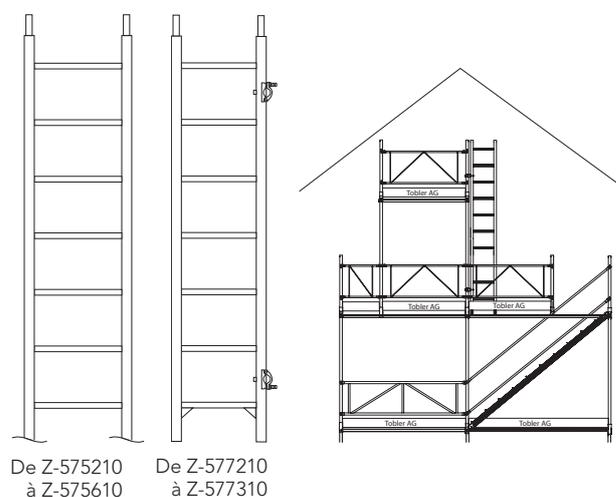
Échelles d'échafaudage et de pignon

- Également utilisables en protection antichute sur le pignon
- Peuvent être allongées à volonté
- En aluminium
- Diamètre de tube 48,3 mm

Longueur en cm	Largeur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
210	50	8,5	Z-575210
310	50	12,4	Z-575310
610	50	24,2	Z-575610

- Échelles d'étage, de pignon
- En aluminium avec collier à vis

Longueur en cm	Largeur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
210	45	8,2	Z-577210
310	45	12,1	Z-577310



Consoles à poulie

- Console à poulie complète avec poulie de 160
- Avec câble de poulie de 30 m

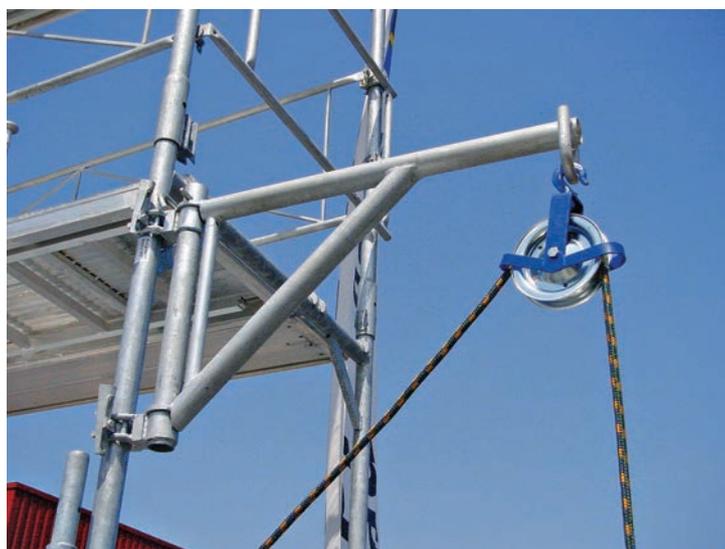
Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
300	12	Z-590940
500	14	Z-590942

- Roue de poulie Ø 200 mm
- Charge utile 250 kg

Poids en kg	Réf. de commande
3	Z-590945

- Câble de poulie de 30m avec boucle
- Câble Ø 22 mm

Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
300	5	Z-590947
500	8	Z-590948

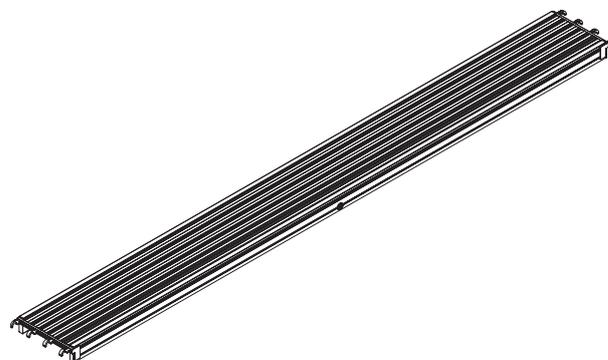


Passerelles

- Adaptées à tout type d'échafaudage connu
- En aluminium
- Pour franchissements à une volée ou constructions spécifiques

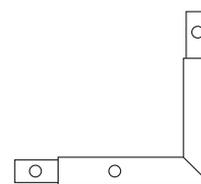
Longueur en cm	Largeur en cm	Charge utile kg	Poids en kg	Réf. de commande
500	60	200	27	*Z-580500
600	60	200	34	*Z-580600
700	60	200	50	Z-580700
750	60	150	55	*Z-580750
800	60	150	60	*Z-580800

* Passerelles disponibles sur demande en largeur de 64 cm



- Support de montant de garde-corps pour passerelle MATO 1/MATO 52

Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
25	1,1	Z-581001



- Support de montant de garde-corps pour passerelle MATO 2

Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
25	1,6	Z-581002

- Support de montant de garde-corps pour passerelle MATO 53

Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
25	1,9	Z-581004

- Support de montant de garde-corps pour passerelle MATO 8

Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
25	1,6	Z-581008



Console pour garde-corps pour toiture plate

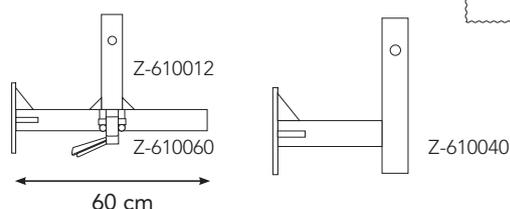
En fonction de la maçonnerie, les consoles pour garde-corps pour toiture plate sont montées à intervalles de 2 à 3,20 m. Seuls des tubes d'échafaudage d'un diamètre de 48,3 mm ou des poutres en aluminium peuvent être utilisés comme garde-corps. Veuillez respecter les instructions de montage.



• En acier zingué

Épaisseur de la paroi en mm	Longueur en cm	Largeur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
3,25	60	15	3,3	Z-610060
3,25	15	15	2,6	*Z-610040

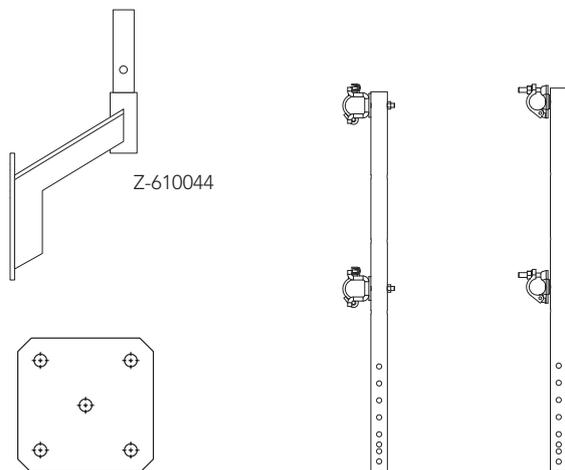
* Uniquement sur commande



• Fixation de montant, avec collier à clavette

Épaisseur de la paroi en mm	Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
3,25	60	2,6	Z-610012
3,25	30	2,6	*Z-610014

* Uniquement sur commande

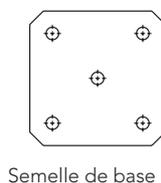


• Pour support de planche de protection

Épaisseur de la paroi en mm	Largeur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
2,5	15	6	Z-610044

• Montant de garde-corps en aluminium avec deux colliers à clavette

Épaisseur de la paroi en mm	Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
4	110	3,6	Z-610110



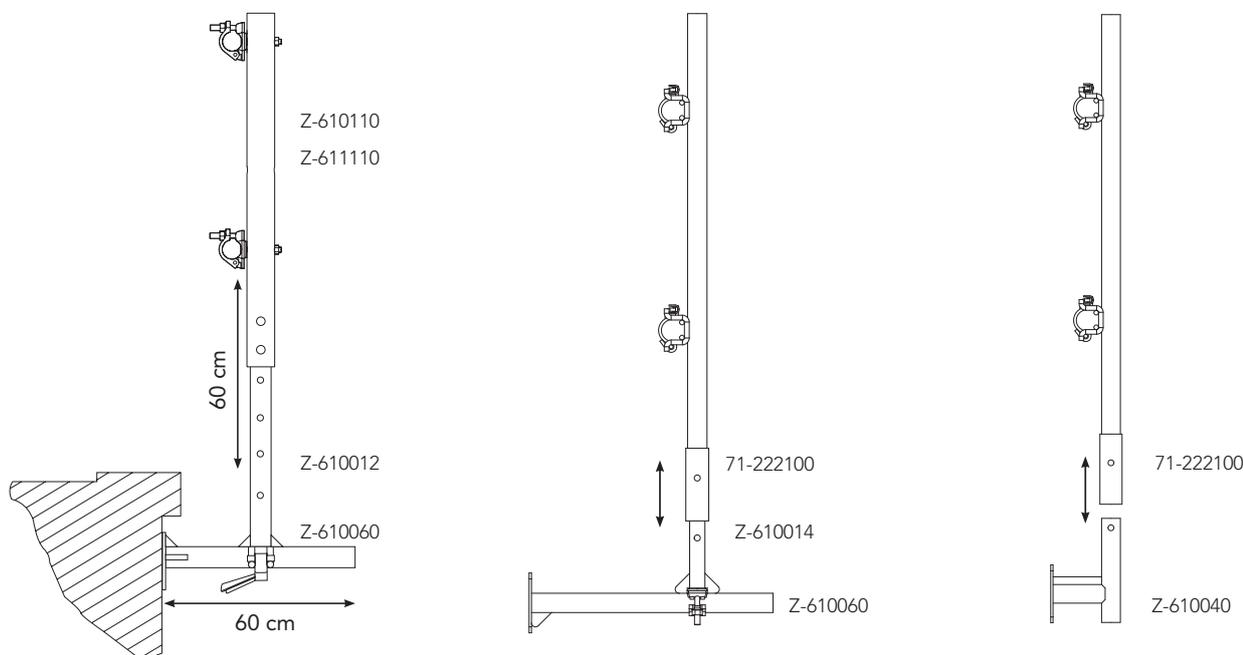
Semelle de base

Z-610110

Z-611110

• Montant de garde-corps en aluminium avec deux colliers à vis

Épaisseur de la paroi en mm	Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
4	110	3,6	Z-611110

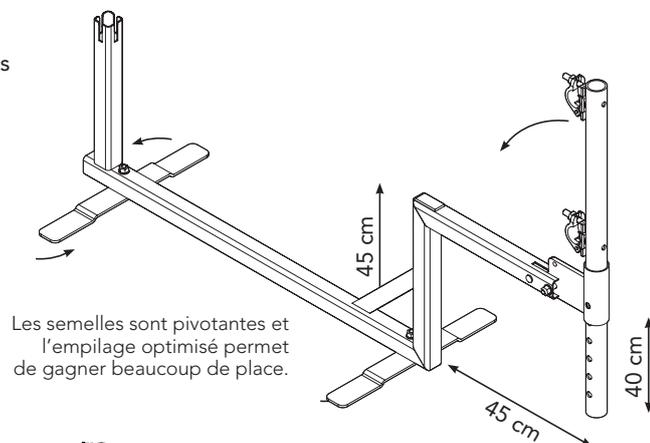


Garde-corps pour toiture plate

Unique garde-corps pour toiture plate qui soit réglable en hauteur et en profondeur. Les tubes en aluminium le rendent non seulement flexible, mais également ajustable à toute forme de bordure de toit, également avec contreponds. Temps de montage et de démontage extrêmement rapides.

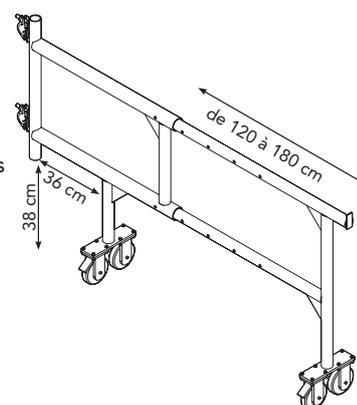
- Montage avec contreponds et montant de garde-corps
- Adapté à toute toiture plate
- Veuillez respecter nos instructions de montage

Longueur en cm	Largeur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
150	6	20	Z-610050



- Garde-corps pour toiture plate, mobile, en aluminium, avec 4 roulettes et réglable en largeur
- Garde-corps réglable en hauteur
- Seuls des tubes en aluminium de diamètre 48,3 x 4 mm ou des poutres en treillis en aluminium peuvent être utilisés comme garde-corps
- Mobile sur chaque toit – nous fournissons également volontiers les glissières
- Veuillez respecter nos instructions de montage

Poids en kg	Réf. de commande
14	Z-610055



Console pour échafaudage de toiture

- 1, Console pour échafaudage de toiture, en aluminium
- Réglable en hauteur

Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
90	11,6	Z- 612090

- 2, Goujon avec collier
- Adapté à MATO 1, 2 et 8, et à la console pour échafaudage de toiture

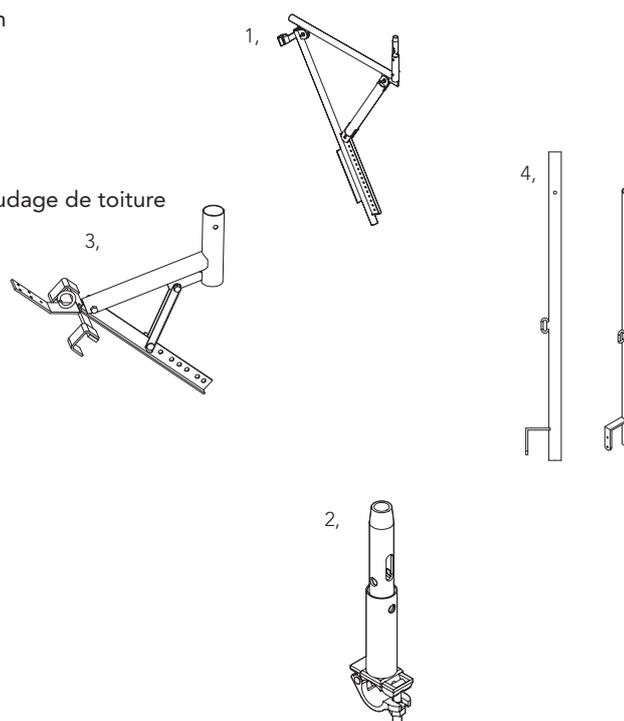
Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
25	1,8	Z- 612091

- 3, Console solaire
- Angle réglable de 0 à 60°

Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
30	5,1	Z- 612030

- 4, Montants en acier assortis

Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
100	4,8	Z- 612100
100	3,9	1- 222100



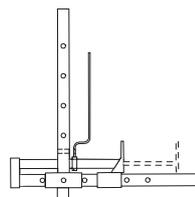
Garde-corps pour rive de toit/serre-chevron

Deux personnes sont requises au minimum pour le montage. Les serre-chevron sont montés à 90° par rapport aux chevrons à intervalles de 2 à max. 3,20 m. Avant leur répartition, la qualité des chevrons doit absolument être contrôlée. Seuls des tubes d'échafaudage et des colliers d'un diamètre de 48,3 mm ou des poutres en aluminium peuvent être utilisés en garde-corps. Veuillez respecter nos instructions de montage.



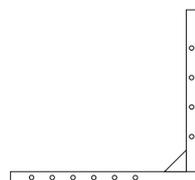
- Serre-chevron en acier zingué, incluant une clé à cliquet pour le montage

Épaisseur de la paroi en mm	Longueur en cm	Largeur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
3	60	15	11,7	Z-611060
3	70	15	12,8	Z-611070



- Fixation de montant pour serre-chevron en cas de montage sur panne
- Le seul serre-chevron au monde pouvant également être utilisé comme «serre-panne».

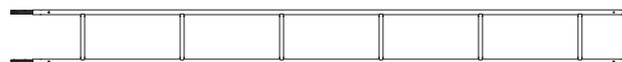
Épaisseur de la paroi en mm	Longueur en cm	Largeur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
3	60	5	3,7	Z-611072



Protection antichute

- En aluminium
- Utilisable sur l'égout du toit

Épaisseur de la paroi en mm	Longueur en cm	Hauteur en cm	Poids	Réf. de commande
3,6	400	50	13,6	Z-565400
3,6	500	50	17	Z-565500
3,6	600	50	20,5	Z-565600
3,6	800	50	27	Z-565800

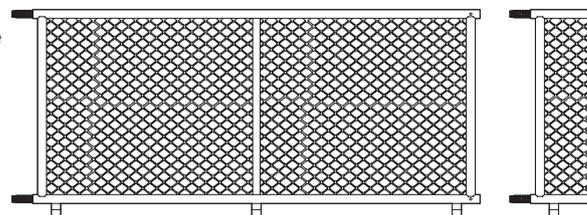


Grille de protection

La grille de protection la plus vendue, grâce à son grand niveau de sécurité et à son faible poids.

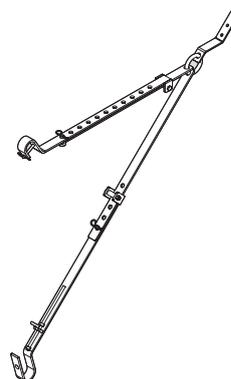
- Grille de protection en aluminium
- Veuillez respecter nos instructions de montage

Longueur en cm	Hauteur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
120	100	8,2	Z-611120
240	100	13,3	Z-611240



- Support en acier complet pour grille de protection
- Réglable

Longueur en cm	Largeur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
100	4	11,5	Z-611242

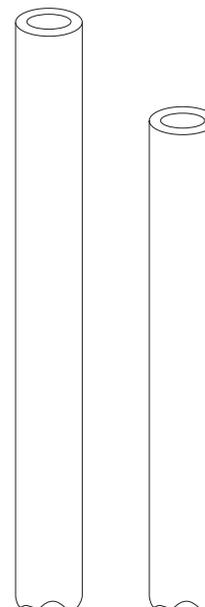


Tube d'échafaudage en acier

- Longueurs au choix jusqu'à 6 m, Ø 48,3 mm
- 50 pièces par botte

Épaisseur de la paroi en mm	Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
2,3	100	2,8	Z-290100
2,3	150	4,2	*Z-290150
2,3	200	5,6	Z-290200
2,3	250	7	*Z-290250
2,3	300	6,9	Z-290300
2,3	350	8,1	*Z-290350
2,3	400	9,2	Z-290400
2,3	450	10,4	*Z-290450
2,3	500	11,5	Z-290500
2,3	550	12,7	*Z-290550
2,3	600	13,8	Z-290600

* Uniquement sur commande



Épaisseur de la paroi en mm	Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
3,25	100	3,7	Z-292100
3,25	150	5,5	*Z-292150
3,25	200	7,3	Z-292200
3,25	250	9,1	*Z-292250
3,25	300	10,9	Z-292300
3,25	350	12,7	*Z-292350
3,25	400	14,5	Z-292400
3,25	450	16,3	*Z-292450
3,25	500	18,1	Z-292500
3,25	550	19,9	*Z-292550
3,25	600	21,7	Z-292600

* Uniquement sur commande

Tube d'échafaudage en aluminium

- Longueurs au choix jusqu'à 8 m, Ø 48,3 mm

Épaisseur de la paroi en mm	Longueur en cm	Poids en kg	Réf. de commande
4	100	1,6	Z-190100
4	150	2,4	*Z-190150
4	200	3,2	Z-190200
4	250	3,9	*Z-190250
4	300	4,7	Z-190300
4	350	5,4	*Z-190350
4	400	6,1	Z-190400
4	450	6,9	*Z-190450
4	500	7,7	Z-190500
4	550	8,4	*Z-190550
4	600	9,2	Z-190600
4	700	10,7	Z-190700
4	800	12,2	Z-190800

* Uniquement sur commande

**Accessoires haut de
gamme pour
compléter
parfaitement
votre système
d'échafaudage.**





A tall building under construction is completely encased in a complex network of silver metal scaffolding. Horizontal green safety netting is stretched across the scaffolding at regular intervals. A white metal staircase is visible on the left side of the structure. The background shows a clear blue sky with some light clouds.

Nous avons également pour vous l'accessoire qui convient.

Conditions générales de vente (AGB), version 1.1.2013

Les présentes CGV régissent les rapports entre la société Tobler AG (ci-après TOBLER) et ses partenaires contractuels (ci-après le Client) concernant la vente, la location et le montage d'échafaudages, coffrages et accessoires correspondants. Elles définissent le cadre juridique de tous les contrats et s'appliquent jusqu'à nouvel ordre.

1. Devis et conclusion du contrat

- 1.1. Les devis, livraisons et prestations de la société TOBLER se font exclusivement sur la base des présentes CGV. La commande de marchandises vaut acceptation des dites CGV. Les CGV s'appliquent notamment aussi à toutes les commandes futures du Client.
- 1.2. Un contrat est conclu dès lors que la société TOBLER accepte sans réserve une commande écrite, téléphonique ou personnelle.
- 1.3. Les acceptations verbales de la société TOBLER doivent, pour être valables, être confirmées par un document écrit signé.
- 1.4. La société TOBLER n'est liée par les Conditions générales du Client que si celles-ci s'accordent avec les siennes propres ou bien si elle les a acceptées par écrit. Les conditions divergentes du Client n'engagent pas la société TOBLER si elle ne les a pas reconnues expressément et par écrit.

2. Documents techniques

- 2.1. Les prospectus, catalogues etc., sauf accord contraire, ne sont pas contractuels. Les indications figurant dans les documents techniques ne sont contractuelles que si elles sont expressément confirmées comme telles par écrit.
- 2.2. La société se réserve la faculté d'apporter des modifications techniques. Les différences en termes d'exécution, de dimensions et de poids de la marchandise par rapport aux indications figurant dans les prospectus ou autres documents de vente ou bien par rapport à des livraisons précédentes, sont sans importance si la destination d'usage de la marchandise n'est pas réduite de façon significative.
- 2.3. Dans le cas de nouvelles constructions ou d'exécutions spéciales en particulier, la société se réserve expressément la possibilité de réaliser l'exécution définitive à sa discrétion.
- 2.4. La société TOBLER est en droit de livrer des produits de valeur équivalente provenant de sous-traitants sous une désignation neutre.

3. Conditions de paiement

- 3.1. Sauf accord contraire, les paiements doivent être effectués nets directement à la société TOBLER dans un délai de 30 jours. En cas de paiements dans les 10 jours suivant la date de la facture, le client a le droit de déduire une remise de 2%. Toute autre déduction n'est permise que si elle a été expressément convenue par écrit. Les déductions injustifiées sont refacturées.
- 3.2. En cas de retard le client est redevable, sans avertissement de la société TOBLER, à compter de la date d'échéance, d'intérêts de retard au taux annuel de 7%.
- 3.3. L'absence de parties essentielles de la commande ou la mise en jeu de la garantie à l'égard de la société TOBLER n'autorisent pas le Client différer les paiements dus.
- 3.4. En cas de retard de prise en livraison du Client, la totalité ou la partie encore due du prix d'achat devient immédiatement exigible. L'éventuel temps d'immobilisation du transporteur est à la charge du Client.
- 3.5. Si le paiement ou les sûretés prévues lors de la conclusion du contrat ne sont pas fournis conformément au contrat, la société TOBLER est en droit de maintenir le contrat ou de le résilier, et dans un cas comme dans l'autre d'exiger une indemnisation.

4 Conditions de livraison

- 4.1. Sauf accord contraire, le lieu d'exécution est le siège de la société TOBLER à Rheineck.
- 4.2. L'expédition et le transport ont lieu aux frais et aux risques du Client. L'assurance contre les dommages de toute nature incombe au Client. Les droits de douane éventuels sont à la charge du Client.
- 4.3. Les palettes et les caisses de transport ne sont mises à disposition qu'à titre de prêt. Le Client est tenu de les retourner à ses frais. Dans le cas contraire, elles sont facturées par la société TOBLER.
- 4.4. La livraison est effectuée dans la mesure du possible à la date souhaitée par le Client. Les délais et dates de livraison communiqués ou convenus sont respectés dans la mesure du possible mais ne sont pas contractuels. En cas de retard de livraison lié à des motifs indépendants de la volonté de la société TOBLER (force majeure, difficultés d'importation ou de transport, retard de fournisseurs tiers, modifications demandées ultérieurement par le Client etc.), les délais de livraison sont prolongés en conséquence.
- 4.5. Le dépassement des délais de livraison ne confère pas au Client le droit de résilier le contrat ou de différer la prise en livraison, ni d'exiger une indemnité de retard.
- 4.6. Si, par suite d'événements hors du contrôle de la société TOBLER, des livraisons ou des prestations se révèlent impossibles à une date prévisible, la société TOBLER est en droit, moyennant avis au Client, de résilier le contrat sans indemnisation.
- 4.7. Quand le Client est informé que la marchandise commandée est prête pour l'expédition ou l'enlèvement, il est tenu d'enlever ou de faire livrer la marchandise dans un délai de cinq jours ouvrables à compter de la communication en question. Passé ce délai, le Client est réputé être en situation de retard de prise en livraison. En cas de retard de prise en livraison, le Client est tenu d'indemniser la société TOBLER du préjudice en résultant. Dans ce cas, la société TOBLER est en droit de déposer la livraison aux frais et aux risques du Client, d'entreposer la marchandise dans ses établissements moyennant facturation de frais de stockage appropriés ou bien de résilier le contrat moyennant indemnisation du préjudice subi par la société TOBLER du fait du Client. Il y a notamment retard de prise en livraison également lorsque le Client, à cause de retards de livraisons, refuse de façon injustifiée d'accepter la livraison. Même si la société TOBLER a déposé la marchandise ou l'entrepose dans ses établissements, la société TOBLER est en droit à tout moment, sans avertissement supplémentaire ni fixation d'un délai supplémentaire, de résilier le contrat et d'exiger l'indemnisation des dommages subis.

5. Transfert des risques

- 5.1. Les risques relatifs à la marchandise sont transférés au Client lors de l'expédition de la livraison dans les établissements de la société TOBLER.

6. Réclamations

- 6.1. Le Client doit vérifier la marchandise et les travaux de montage immédiatement après la réception et l'exécution.
- 6.2. Il doit signaler les défauts éventuels par écrit à la société TOBLER dans un délai de trois jours. Dans le cas contraire, les livraisons et prestations sont réputées acceptées.

7. Garantie

- 7.1. Pour les produits neufs (exception faite du bois, des pièces sujettes à usure, bâches, filets, de toutes les pièces en plastique, et des petites pièces tels que vis, écrous etc., ainsi que des pièces de fixation telles que câbles etc.) la société TOBLER fournit au Client une garantie de six mois à compter de l'expédition de la livraison dans les établissements de la société TOBLER, sous réserve du respect des délais de réclamations indiqués au paragraphe 6. La société TOBLER ne répond des caractéristiques spéciales des produits que si elle s'est engagée par écrit en ce sens. Les différences liées à la fabrication ou aux matériaux ne donnent droit à aucune garantie. De plus, la garantie cesse immédiatement se s'appliquer si, sans le consentement écrit préalable de la société TOBLER, le Client a effectué ou fait effectuer par des tiers des modifications sur la marchandise.
- 7.2. Pour les produits d'occasion, toute garantie est exclue. Aucune garantie ne s'applique concernant les pièces incorporées provenant de fournisseurs tiers ou si des pièces incorporées provenant de fournisseurs tiers entraînent un défaut ou des dommages ou compromettent le bon fonctionnement.
- 7.3. La garantie se limite, à la discrétion de la société TOBLER, à la remise en état ou au remplacement des pièces défectueuses. Toute autre demande du Client au titre de la garantie, notamment toute demande de résiliation, réduction du prix ou dédommagement, est exclue.
- 7.4. Les pièces remplacées deviennent la propriété de la société TOBLER et doivent lui être retournées.
- 7.5. Les travaux de remise en état ou les livraisons de remplacement n'ont pas pour effet de

prolonger ou de renouveler le délai prévu au paragraphe 7.1. Les pièces remises en état ou remplacées sont soumises à la période de garantie résultant de la livraison initiale.

7.6. La société TOBLER est en droit de refuser la remise en état de produits défectueux tant que le Client ne s'est pas acquitté de la totalité de ses obligations à son égard.

7.7. La société TOBLER ne fournit aucune garantie en ce qui concerne les dommages résultant de l'usure normale, d'une utilisation non appropriée, de sollicitations excessives, d'un entretien non approprié des produits, de l'utilisation de matériaux non appropriés, d'accidents ou d'événements de force majeure.

7.8. Les réparations d'échafaudages doivent être effectuées exclusivement par la société TOBLER, dans le cas contraire la garantie ne s'applique pas.

8. Réserve de propriété

- 8.1. Jusqu'au paiement intégral du prix d'achat, y compris les intérêts et les autres frais éventuels, la société TOBLER demeure propriétaire de la marchandise. En cas d'installation de l'objet de la vente dans des locaux de tiers, le Client est tenu d'informer préalablement le propriétaire des dits locaux par écrit de l'existence de la réserve de propriété.
- 8.2. Le Client autorise la société TOBLER à faire enregistrer la réserve de propriété auprès de l'office du registre compétent.
- 8.3. Jusqu'au paiement intégral du prix d'achat, y compris les intérêts et les autres frais, le Client n'est pas autorisé à vendre, gager, prêter ou louer l'objet de la vente. Le Client s'engage en outre à ne pas sortir l'objet de la vente du territoire suisse sans autorisation écrite expresse de la société TOBLER. En cas de saisie, rétention ou séquestre, le Client doit signaler la réserve de propriété et il doit en informer immédiatement par écrit la société TOBLER, dans la mesure du possible avant les mesures correspondantes.
- 8.4. Le Client s'engage à mettre en œuvre à ses frais les mesures propres à protéger le droit de propriété de la société TOBLER.
- 8.5. Le Client est tenu, pendant la durée de la réserve de propriété, d'assurer à ses frais et au bénéfice de la société TOBLER l'objet de la vente contre tous les risques envisageables. Sur demande, le Client doit présenter l'attestation d'assurance correspondante. Si le Client ne se conforme pas à une demande en ce sens, la société TOBLER est en droit de souscrire une assurance à son bénéfice et aux frais du Client.

9. Dispositions spéciales pour la location

- 9.1. Les loyers indiqués ne comprennent pas les frais de transport vers et depuis le lieu d'utilisation. Si le transport est effectué par la société TOBLER, les coûts de transport sont facturés à part.
- 9.2. En cas d'installation de l'objet de la location dans des locaux de tiers, le Client est tenu d'informer préalablement le propriétaire des dits locaux par écrit de l'existence de la réserve de propriété.
- 9.3. L'usage et les risques relatifs à l'objet de la location sont transférés au Client au plus tard au moment où il est en mesure de disposer de l'objet de la location, autrement dit, soit au moment de la remise de l'objet de la location au Client ou à un tiers déterminé dans les entrepôts de la société TOBLER, soit, si le transport, à la demande du Client, est effectué par la société TOBLER, lors du déchargement de l'objet de la location sur le chantier. En cas de livraison sur un chantier inoccupé à la demande du Client, la société TOBLER ne fournit aucune garantie concernant l'intégrité et la complétude de la livraison.
- 9.4. L'objet de la location doit être traité soigneusement et entretenu de façon appropriée par le Client. Les dommages et l'usure excessive résultant d'une utilisation non appropriée de l'objet de la location doivent être indemnisés par le Client et lui sont facturés. Le matériel de coffrage doit être utilisé avec le plus d'économie et de précaution possible et ne doit pas être coupé. En particulier, tous les coffrages doivent être traités avec de l'agent de séparation avant le coulage du béton. Les supports des coffrages ne doivent en aucun cas être coupés. Lors de la compression du béton contenu dans le coffrage, il faut faire très attention de ne pas endommager le coffrage.
- 9.5. L'objet de la location doit être restitué à la fin du rapport de location dûment nettoyé; dans le cas contraire, les frais de nettoyage seront facturés au Client. Le transport de retour doit être effectué par le Client à ses frais. L'objet de la location doit être préparé en vue du déchargement de felle sorte qu'il puisse être soulevé sans problème par la grue. Tous les travaux supplémentaires nécessaires lors du déchargement, tels que répartition ou similaires, sont facturés en sus.
- 9.6. Dans le cas des coffrages, le matériel consommable (sintretroises, bouchons, cône, agent de séparation etc.) n'est pas compris dans le montant de la location. Lors de la manipulation des éléments, il convient de veiller à ce que les pièces en bois des éléments ne soient pas rayés (par exemple par les arêtes et les angles tranchants d'autres éléments). Lors du nettoyage des éléments, il convient de veiller tout particulièrement à ce qu'ils ne soient pas endommagés. Après l'utilisation, le coffrage doit être mis en place sur les palettes et dans les caisses prévues à cet effet, les petites pièces doivent être rangées dans des boîtes. Tous les travaux de nettoyage, de tri et de réparation supplémentaires nécessaires seront facturés séparément. Les petites pièces perdues doivent être remplacées.
- 9.7. L'objet de la location est mis à disposition pendant la durée de location convenue. En cas de retard du Client dans le paiement des loyers ou d'utilisation inappropriée ou contraire aux instructions, la société TOBLER est en droit de résilier immédiatement le contrat de location et de reprendre l'objet de la location. Dans ce cas, les frais d'enlèvement sont facturés au Client. En outre le Client est tenu, en cas de résiliation anticipée du contrat de location, de payer une indemnisation. En particulier, la société TOBLER est en droit d'exiger le paiement qu'elle aurait reçu si le contrat de location avait été en vigueur pendant toute la durée de location prévue. Dans ce cas, la société TOBLER n'est pas tenue de chercher à relouer l'objet de la location pour la durée résiduelle du contrat.
- 9.8. Si aucune durée de location fixe n'a été prévue contractuellement ou si l'objet de la location est utilisé par le Client au-delà de la durée de location contractuelle initialement prévue, les deux parties sont en droit de résilier le rapport de location à tout moment moyennant un préavis de 14 jours.

10. Calculs statiques

- 10.1. Les calculs statiques ne sont pas compris dans les prix. Si le Client en fait la demande, ils sont facturés en sus.
11. Interdiction de cession et de compensation des créances
- 11.1. Le Client n'est pas autorisé à compenser les créances de la société TOBLER avec ses propres créances envers la société TOBLER, sauf si la société TOBLER a autorisé expressément la compensation par écrit.
- 11.2. La cession à des tiers des créances découlant du rapport contractuel avec la société TOBLER est interdite.

12. Exclusion de responsabilités supplémentaires

- 12.1. Toutes les prétentions du Client - à l'exclusion de celles qui sont expressément indiquées dans les présentes conditions - quel que soit le titre auquel elles sont avancées, en particulier toutes les prétentions non explicitement indiquées concernant une indemnisation, une réduction ou une résiliation du contrat, sont exclues. En aucun cas le Client n'a droit à une indemnisation des dommages qui ne concernent pas l'objet de la fourniture, tels que notamment les dommages pour interruption de la production, pertes d'utilisation, pertes de contrats, manques à gagner et autre dommages directs ou indirects.

13. Modifications et validité

- 13.1. La société se réserve la faculté de modifier à tout moment les CGV. Celles-ci sont communiquées au Client par circulaire ou d'une autre façon appropriée et, en l'absence de contestation écrite dans un délai d'un mois, sont réputées acceptées.

14. Droits de propriété intellectuelle

- 14.1. Les croquis, dessins etc. élaborés par la société TOBLER restent sa propriété exclusive. Ils ne peuvent pas être copiés ni communiqués à des tiers sans son autorisation.
- 14.2. La reproduction d'une marchandise, même exclusivement à des fins d'usage interne, est passible de poursuites pénales.

15. Droit applicable et for

- 15.1. Tous les rapports juridiques du Client avec la société TOBLER sont régis par le droit suisse, à l'exclusion des dispositions des Nations Unies en matière de droit commercial.
- 15.2. Le for exclusif en cas de litige et lieu d'exécution, ce dernier toutefois uniquement pour le Client ayant son siège à l'étranger (art. 50 al. 2 LP), est le siège de la société TOBLER à Rheineck. Toutefois, la société TOBLER est en droit d'assigner le Client par devant le tribunal compétent du siège ou du domicile de ce dernier ou par devant tout autre tribunal compétent.



Tobler[®]
Échafaudage. Coffrage.

Langenhagstraße 48-52
CH-9424 Rheineck
Tél. +41 71 886 06 06

Fax +41 71 886 06 16
info@tobler-ag.com
www.tobler-ag.com